S'inscrire, mode d'emploi

Il est recommandé de s'inscrire **au plus vite avant le 31 juillet 2014**.

Pour permettre une gestion efficace des réservations et assurer la confirmation des hébergements dans les délais impartis, il vaut mieux réserver le plus tôt possible.
Pour une bonne gestion des navettes de bus, nous vous demandons de préciser votre lieu et horaire d'arrivée en gare, ou de départ pour le mercredi.

Pour les repas de midi, l'ensemble des congressistes sera acheminé vers le lieu de restauration en autocar.
De même, la journée du mardi « sera sans voiture ». Tous les déplacements se feront en autocar, y compris à partir des hôtels dès le matin et pour le retour le soir.

2014, quel programme?

- *Quatre ateliers* vous sont proposés: le site ADBDP en détaille le contenu. Merci de faire votre choix en indiquant vos priorités dès maintenant pour faciliter l'organisation des salles.
- *Une visite* de la Médiathèque départementale suivie d'un spectacle et d'un buffet vous est proposée le lundi 29 septembre ; il faut s'inscrire, et payer son repas.
- *Le forum* de l'ADBDP du mardi 30 septembre (bilan d'activité, compte-rendu des groupes de travail) est ouvert à tous: tribune libre et foire aux questions pour que chacun puisse contribuer au débat professionnel.
- *Il sera suivi de visites pour lesquelles nous vous demandons de choisir parmi les 3 propositions.*
- *Une réception à l'Hôtel du Département* est prévue en soirée le mardi 30 septembre.

Un interlocuteur unique :Loire Réservation

- *Un seul interlocuteur*: la réception des inscriptions pédagogiques, la gestion des réservations hôtelières et de la restauration sont confiées à un seul organisme:

LOIRE RESERVATION
22 RUE BALAŸ42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04 77 59 96 66
Mail : agencereservation@loiretourisme.com

Un seul envoi mais …

- *2 bulletins d'inscription* à remplir et 2 modes de règlement selon les prestations choisies:

o **Le 1er :**
Inscription administrative du participant et inscription pédagogique aux ateliers :
Paiement par votre collectivité ou par chèque à l'ordre de l'ADBDP.
➔Indiquez l'atelier de votre choix par ordre de priorité et indiquez si vous souhaitez une convention de formation.
➔Notez une adresse électronique, elle sera privilégiée pour les contacts rapides.

o **Le 2nd :**
Transport et réservation hôtelière :
➔Cochez les cases de votre choix.
En cas de chambre double (2 lits) merci de préciser le nom de la 2ème personne.
➔ Avant de choisir votre hébergement, vérifiez sa disponibilité auprès de Loire Réservation (04 77 59 96 66).
➔Ne réservez pas directement auprès des hôtels.

L'organisation des journées d'études mettra à votre service des bus :
- pour vous conduire des hôtels vers le lieu des journées d'étude, obligatoirement le mardi,
- pour vous conduire vers le lieu des visites, les lundi et mardi soirs,
- pour vous raccompagner dans les hôtels les lundi et mardi soirs.

Restauration pour les repas de midi et du lundi soir : inscription obligatoire

+Le programme des journées d'étude et le bulletin d'inscription sont joints à cet envoi.
Vous retrouverez tous ces éléments sur le site de l'ADBDP.

*A réception du bulletin d'inscription et du règlement à l'ordre de **Loire Réservation**, cette dernière procédera à la réservation définitive de l'hébergement.*
Une confirmation de réservation et une facture globale comprenant l'hébergement ainsi que la restauration vous seront alors adressées.